



# LE GRENELLE DE L'ESTUAIRE

---

*28 novembre 2008 – 14 septembre 2009*

DOCUMENT DE TRAVAIL

« FICHES ACTIONS » REÇUES AU 3 SEPTEMBRE 2009



## SOMMAIRE

### Atelier n°1 : ECONOMIE, INDUSTRIE, NOUVEAUX LEVIERS DE CROISSANCE

■ **Fiche 1, la proposition du président de l'atelier n°1 :**

**Economie industrielle (EI) – circulaire –, innovation écologique, attractivité, filières et emplois :**  
*un projet de territoire et des projets à approfondir à l'échelle de l'Estuaire*

■ **Fiche 2 :**

**Tourisme durable et services** à l'échelle de l'Estuaire (synthèse du groupe de travail).

### Atelier n°2 : ENJEUX DE TERRITOIRE

■ **Fiche 1, la proposition du président de l'atelier n°2 :**

**Energies nouvelles :** saisir les opportunités, valoriser les potentiels, viser l'efficacité énergétique, encourager les économies d'énergie viser le mix énergétique, accompagner la transition énergétique.

■ **Fiche 2 :**

**Un Plan Climat territorial pour l'Estuaire**

■ **Fiche 3 :**

**Vers une économie de l'Estuaire moins productrice de déchets**

■ **Fiche 4 :**

**Mobilité et transports voyageurs**

■ **Fiche 5 :**

**Transports de marchandises et logistique durables.**

### Atelier n°3 : SANTE ET ENVIRONNEMENT

■ **Fiche 1, la proposition du président de l'atelier n°3 :**

**Agir sur les comportements par l'éducation pour la santé**

■ **Fiche 2 :**

**Agir sur l'environnement pour améliorer la santé**

■ **Fiche 3 :**

**Connaître, surveiller, prévoir et alerter**

■ **Fiche 4 :**

**Un schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)**

### Atelier n°4 : BIODIVERSITE, CADRE DE VIE, ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

■ **Fiche 1, la proposition de la présidente de l'atelier n°4 :**

**Mutualiser les sources d'information sur l'Estuaire de la Seine : un centre de ressources sur l'Estuaire**

■ **Fiche 2 :**

**Rédiger un Plan stratégique de gestion globale de l'estuaire de la Seine**

■ **Fiche 3 :**

**Organiser un Forum annuel de l'état de santé de l'estuaire de la Seine**

■ **Fiche 4 :**

**Maîtriser l'étalement urbain**

■ **Fiche 5 :**

**Révéler le paysage**

■ **Fiche 6 :**

**Rendre la Seine aux Estuariens**

■ **Fiche 7 :**

**Eduquer au territoire**

■ **Fiche 8 :**

**Vers une agriculture estuarienne durable. ▲**



## ATELIER 1

### ECONOMIE, INDUSTRIE – DEVELOPPEMENT DURABLE – NOUVEAUX LEVIERS DE CROISSANCE

#### I. La proposition du président de l'atelier 1

Fiche 1 : **Economie industrielle (EI)** – circulaire -, innovation écologique, attractivité, filières et emplois :  
*un projet de territoire et des projets à approfondir à l'échelle de l'Estuaire*

#### II. Les projets de l'atelier 1 qui lui sont liés

Fiche 2 : **Tourisme durable et services** à l'échelle de l'Estuaire

3. L'atelier n°1 a travaillé sur **d'autres thèmes et projets.**

Ils s'intègrent en partie dans la démarche d'écologie industrielle (laquelle vise à identifier et approfondir des projets prioritaires – voir la deuxième partie de la fiche « EI »).

Ces projets sont présentés dans la synthèse et dans le compte-rendu intégral des travaux des ateliers.  
Ils seront également évoqués par leurs promoteurs le 14 septembre prochain, à l'occasion du « forum »  
de restitution du Grenelle de l'Estuaire.



## FICHE 1 : MANAGER LE CHANGEMENT PAR L'INNOVATION ECOLOGIQUE UN PROJET, DES PROJETS, A L'ECHELLE DU TERRITOIRE

Les trois groupes de travail constitués par l'atelier n°1 du Grenelle de l'Estuaire :

1. **valoriser les atouts et les acquis du territoire** dans une démarche de développement durable, d'innovation et de progrès social (transports, énergie, agriculture et industrie, etc.) ;
  2. **envisager des scénarios de « rupture »** (activités « endogènes », innovation, valorisation de la recherche et liens avec les universités, nouveaux services, accompagnement des PME) ;
  3. **attirer, conserver, former, mettre en réseau, nos « forces vives »** de demain (attractivité, offre de tourisme et culturelle, services de proximité, emploi, formation, gestion des compétences, mutualisation des emplois),
- ont tous choisi, à un moment ou à un autre, de faire intervenir des experts ou d'évoquer des expériences en matière **d'écologie industrielle - ou « circulaire »**.

Présentée par le professeur Suren ERKMAN<sup>1</sup>, par David ROCHAT, son associé au sein du cabinet SOFIES (Solutions for Industrial Ecosystems)<sup>2</sup>, mais aussi par Jean-Paul RAFFINI, pour le Grand Port Maritime du Havre, et par la Communauté de communes Caux vallée de Seine (pour la démarche « Entreprendre en coopérant, qui allie économie circulaire, mise en réseau des entreprises, création d'emplois et insertion), l'écologie industrielle est proposée en tant que **concept structurant et transverse, « supra-projet »** susceptible **de s'articuler** avec :

- . **l'existant** (tenir compte des actions engagées, des projets, des opportunités identifiées, des études de marché réalisées, de la structure économique des territoires) ;
- . **plusieurs autres projets** du Grenelle de l'Estuaire ou des territoires (qui sont à approfondir et prioriser).

Soit :

1. une **stratégie** visant à **revitaliser les économies locales et à valoriser les initiatives existantes**, dans un objectif de **synergie, cohérence et équilibre entre les territoires, leurs acteurs et leurs enjeux** ;
2. une démarche qui contribuera à promouvoir l'Estuaire comme un **espace d'innovation** environnementale et sociétale ;
3. un vecteur **d'identité**, associé à un **plan de communication** ;
4. une **gouvernance** répondant à ces enjeux.

<sup>1</sup> Philosophe, biologiste et journaliste, le professeur **Suren Erkman** a largement contribué depuis les années 1990 à l'émergence du domaine de l'écologie industrielle ou circulaire. L'écologie industrielle (EI) offre un cadre conceptuel qui contribue à offrir une **vision** pour un développement harmonieux du territoire. En se fondant sur **l'analogie entre écosystème naturel et système économique**, l'EI s'appuie sur une **gestion intégrée des ressources** pour accroître la **compétitivité** et **l'attractivité** d'une région, tout en minimisant **les risques** liés aux contraintes environnementales (impacts sur l'écosystème ou la disponibilité en matières premières). L'étude du « **métabolisme** » d'un territoire s'appuie sur celle des flux et ressources qui sous-tendent toutes les activités économiques). L'EI est également un outil opérationnel au carrefour des mondes sociétaux, économiques et technologiques.

<sup>2</sup> SOFIES, piloté par le Professeur Suren Erkman, possède une expérience unique dans la mise en œuvre concrète des stratégies d'écologie industrielle.



## Enjeux et objectifs

- Acquérir une **connaissance du « métabolisme »** de l'Estuaire (flux et ressources qui sous-tendent les activités).
- Faire l'**état des lieux** de l'existant, des projets.
- **Identifier les risques** environnementaux, économiques et sociaux.
- Identifier ou conforter des **opportunités de développement économique durable, d'emploi**
- Faire face à un mouvement de **désindustrialisation** et s'appuyer sur des atouts « **endogènes** ».
- Identifier des **projets pilotes innovants**, développer de **nouvelles activités, des filières, emplois, formations...**
- Intégrer les différents secteurs de l'économie dans une **approche « holistique »** (intégrée).
- **Réduire les pressions sur l'environnement**. Optimiser la consommation de **ressources et d'énergie**.
- **Mobiliser les acteurs** dans une même démarche de développement durable. Réunir les **initiatives**.
- Contribuer à l'**attractivité du territoire, à une vision** du développement de l'Estuaire à long terme.
- **Bâtir et mettre en œuvre ensemble un projet et un plan de communication**.

## Descriptif technique (le déroulement des phases n'est pas toujours chronologique)

### - Phase 1 (2 à 3 mois) : Etape préalable

Mobilisation des acteurs concernés, définition des objectifs et plan d'action court terme (1 mois)

Recensement des projets, des études, des bonnes pratiques existantes (1 – 2 mois)

Plan de concertation, d'animation et de communication (parallèlement)

### - Phase 2 (8 à 12 mois) : Etude du métabolisme industriel de l'Estuaire

Comptabilisation physique des flux de matières et d'énergie et analyse du métabolisme (6-8 mois)

Plan d'action long terme (2-4 mois)

Animation et communication, benchmark (parallèlement).

### - Phase 3 (6 à 8 mois) : Détection de symbioses industrielles

Mutualisation de services. Synergies.

### - Phase 4 : Accompagnement de projets pilotes

Exemples : mise en place de symbioses, optimisation logistique, projets d'énergie, développement d'innovations technologiques, etc.

Communication et animation.

### - Promouvoir un positionnement, un concept

Organisation d'un colloque (résultats, expériences, propositions, ateliers thématiques)

Ateliers citoyens (rencontre des collègues et des experts)

Campagne de communication.

## Pilotage et fonctionnement

Un **comité de pilotage** pourrait réunir l'ensemble des parties prenantes (collectivités territoriales, élus, branches professionnelles et acteurs économiques, pôles de compétitivité, pouvoirs publics, universités et centres de recherches - sur les aspects liés aux innovations technologiques -, PME du secteur technologique et des services, responsables de l'emploi et de la formation, assistance en communication et animation, associations, syndicats), afin d'assurer un portage du projet sur le long terme.

*Le comité de pilotage est composé de représentants des parties prenantes. Son portage serait conforté par la présence de personnalités reconnues et « charismatiques » (Elus, chefs d'entreprises, experts - dont Suren Erkman).*

*Chaque pôle projet serait également coordonné par un « sous-comité de pilotage », composé des parties prenantes aux thématiques concernées. Les pôles d'activités s'articuleraient autour d'un ou plusieurs projets pilotes majeurs, et autour d'un pôle de compétences impliquant la recherche et l'innovation technique.*

*Le montage de consortiums impliquant collectivités, acteurs économiques, R&D, universités, sociétés de services, professionnels de l'emploi et de la formation, etc., pourrait être proposé pour certains projets.*

*Les interactions avec les cinq collègues se feraient au moyen du forum. ▲*



## « Économie circulaire et innovation écologique »

### Mission :

- Portage du projet par les parties prenantes et avec des acteurs « reconnus »
- Identification et gestion des risques et opportunités
- Identification de projets
- Intégration et coordination des activités
- Animation et concertation
- Promotion du projet par un plan de communication

### Composantes du projet :

- Étude du métabolisme du territoire (ressources – stocks et flux)
- Valorisation des ressources, détection de symbioses, identification de projets pilotes innovant
- Indicateurs de performance (climat, énergie, valeur ajoutée, etc.)
- Plan de communication, concertation, animation

#### *Economie & Industrie*

##### **Projets pilotes** (exemple)

- Énergie
- Transports\*
- Éco-matériaux
- Agriculture/industrie
- Tourisme
- Formation, emplois
- Services
- Emploi, formation
- Valorisation recherche

##### **Pôles de compétences**

- ...

#### *Enjeux de territoire*

##### **Projets pilotes** (exemple)

- Climat
- Énergies nouvelles
- Habitat, construction
- Déchets
- mobilité-voyageurs
- Marchandises (cf. at1)
- Tourisme (cf. at1)

##### **Pôles de compétences**

- ...

#### *Santé & Environnement*

##### **Projets pilotes**

- Education/santé
- Zéro Pesticides
- Centre prospective

##### **Pôles de compétences...**

- ...

#### *Biodiversité, cadre de vie*

##### **Projets pilotes**

- Centre de ressources
- Pan stratégique/Estuaire
- Forum annuel
- Mutations agricoles
- Carte et guide TVB
- Méthode GIZC
- Outils (charte, projets)
- Brigades légères
- Education

##### **Pôles de compétences**

- ...

**Calendrier possible :** dès maintenant (voir en page précédente). ▲



## FICHE 2 : TOURISME

Cette fiche a été reconstruite à partir des synthèses des travaux de l'atelier n°1.  
Le groupe a surtout posé les principes et proposé des axes de travail pour un futur chantier thématique.

### Enjeux et objectifs

- Le développement du **tourisme durable** est créateur d'emplois directs et indirects.
- **Activité « endogène » par excellence, le tourisme est un atout du territoire et un levier de développement.**
- Par ailleurs, le maintien et l'**amélioration des services de proximité** reflètent les capacités d'accueil des territoires et la qualité des conditions de vie.
- Un renforcement du travail en commun sur l'offre de tourisme peut développer **les solidarités entre territoires.**

### Les propositions des participants

- Lancer une **consultation sur l'identité de l'Estuaire** (en même temps que celle liée à l'écologie industrielle ?).
- Identifier ainsi **les acteurs et les facteurs clé de réussite, les bons outils**, pour travailler **en synergie, autour de projets concrets** à la revitalisation et à l'attractivité des territoires. **S'inspirer de ce qui a réussi ailleurs.**
- Construire, de cette façon, une **identité forte du territoire**, susceptible de rassembler les acteurs autour d'un ou plusieurs projets.
  - Travailler ensuite sur une **offre spécifique** au territoire de l'Estuaire.
    - .. pour faire **connaitre le territoire et communiquer sur ses atouts** (très riches, mais insuffisamment valorisés) ;
    - .. valoriser **des lieux emblématiques, des sites.**
    - .. organiser **des événements importants et pérennes** (s'appuyer des personnalités emblématiques, des « parrains »).
- **Organiser et mutualiser les forces de l'Estuaire.** Créer **des espaces de dialogue** entre les professionnels.
- Développer l'**accueil.**

*Un des leviers pourrait être de **proposer des services pour développer l'attractivité du territoire** (touristique et économique) : ré-ouvrir des campings municipaux, développer les communications avec la Capitale, la couverture numérique à très haut débit pour « fixer » les cadres franciliens ... ;*

- **Mieux faire le lien avec les activités économiques.**
- **Réfléchir davantage à d'autres formes de tourisimes.**

*À l'exemple de Fribourg, qui n'avait pas de vocation au départ à devenir une ville touristique, mais qui, par son orientation vers des innovations technologiques en matière d'énergies renouvelables et de qualité de vie, a pu devenir une zone touristique importante, visitée par beaucoup d'élus qui viennent s'inspirer de ce modèle.*

Un **office de tourisme de l'Estuaire** permettrait, par exemple, de communiquer ensemble. ▲



## ATELIER 2

ENJEUX DE TERRITOIRE :  
ENERGIE, DECHETS, CLIMAT, MOBILITE, TRANSPORT, FRET

### I. La proposition du président de l'atelier n° 2

Fiche 1 : Saisir les **opportunités liées aux énergies nouvelles**, valoriser le **potentiel des territoires**, viser l'**efficacité énergétique**, encourager les **économies** d'énergie et les **solutions innovantes**  
**développer le mix énergétique, accompagner la transition**

### II. Les projets de l'atelier n°2 (en partie liés avec la démarche d'Ecologie industrielle)

Fiche 2. Un **Plan Climat** territorial pour l'Estuaire

Fiche 3. Vers une économie de l'Estuaire **moins productrice de déchets**

Fiche 4 : **Mobilité et transports voyageurs**

Fiche 5 : Transports de **marchandises et logistique durables**



## FICHE 1 : SAISIR LES OPPORTUNITÉS LIÉES AUX ÉNERGIES NOUVELLES. VALORISER LE POTENTIEL DES TERRITOIRES. VISER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, ENCOURAGER LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES, LES SOLUTIONS INNOVANTES DÉVELOPPER LE MIX ÉNERGÉTIQUE, ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.

Commun à tous les ateliers du Grenelle de l'Estuaire, le thème des énergies nouvelles était abordé par l'atelier n°2 sous l'angle des opportunités à saisir et de l'étude des potentiels des territoires de l'Estuaire. Brayima DAKYO, professeur à l'Université du Havre et responsable d'un laboratoire affilié au CNRS, a accepté de réguler ce groupe de travail. Ses propositions s'articulent en partie avec celles de l'atelier n°1 et avec la proposition de démarche d'écologie industrielle.

### Enjeux et objectifs

- Saisir les opportunités, valoriser les potentiels
- Viser l'**efficacité énergétique**
- Encourager les économies d'énergie
- Favoriser l'**appropriation des comportements vertueux**
- Appuyer la **recherche – développement** (process, éco-matériaux)
- Développer des **filières et des formations, des emplois**  
*Champs d'application : impact environnemental, tourisme écologique et industriel*
- **Mesurer et connaître pour agir**
- **Définir et soutenir une politique volontariste** visant à exploiter les aspects systémiques les plus bénéfiques

### Descriptif technique

- **Phase 1 : Mise en place d'un Observatoire des économies et du mix énergétique (ECOMIXE), centre d'analyse des indicateurs d'empreintes écologiques du bouquet énergétique**  
*Analyse des effets structurants et bénéfiques des réglementations au niveau local.  
Proposition des spécificités et des opérations exemplaires à promouvoir sur le plan local.*
- **Phase 2 : Promotion par l'exemplarité**  
Adopter une vision intégrée des projets d'urbanisme (économies d'énergie et production décentralisée).  
**Intégrer des nouvelles technologies de l'énergie** dans les zones agricoles, de navigation, industrielles et portuaires, espaces publics et de loisirs, habitations.
- **Phase 3 : Appuyer la recherche - dans le domaine des technologies de l'énergie et développer les centres de formation associés.**  
*Bourses de thèses liées aux problématiques de l'Estuaire, en vue de l'élaboration de connaissances fondamentales ou de méthodologies nouvelles d'approche systémique (ex : écologie industrielle).  
Constitution d'un centre ou institut pluridisciplinaire traitant des problèmes énergétiques estuariens et incluant les sciences humaines, le tertiaire et les sciences pour l'ingénieur.*

### Pilotage possible

- Phase 1 : les élus, associations, chercheurs et experts, institutions nationales
- Phase 2 : mise en place d'une **Agence ou d'une coopérative ?** associant les communes, communautés d'agglomérations, porteurs de projets habitat / industrie / agriculture / impact, Veolia, Poweo, Renault, etc.
- Phase 3 : université du Havre, Ademe, ESC Le Havre, PFT Fécamp, CCI de Fécamp et du Havre, Ecole de la marine marchande, GPMH, EDF, Veolia, Poweo, Renault, élus, etc.

### Calendrier possible :

- Phase 1 : dès maintenant.
- Phase 2 : des mesures incitatives et de promotion des nouvelles technologies de l'énergie.
- Phase 3 : dans un délai de trois ans. ▲



## FICHE 2. UN PLAN CLIMAT TERRITORIAL POUR L'ESTUAIRE

Bernard AMEIL, délégué régional adjoint de l'ADEME en Haute-Normandie, a accepté de réguler le groupe « Climat ». Il a rappelé que la question du climat est **commune à tous les secteurs d'activités de l'Estuaire**. Avec **plusieurs domaines prioritaires : transports, énergie, risques, biodiversité, construction**. D'importants efforts de préventions seront aussi à mener... *Le « volet Climat » s'articule ainsi avec les projets des autres groupes de travail.*

### Enjeux et objectifs

- **Lutter contre le changement climatique, diminuer les émissions de gaz à effet de serre** (le « facteur 4 » : diviser par 4 les émissions à l'horizon 2050, soit les diminuer de 3% chaque année)
- **Evaluer sur le territoire les effets du réchauffement climatique** (montée du niveau de la mer, évolution du trait de côte, événements climatiques extrêmes plus fréquents, sécheresse, pluies abondantes, augmentation des températures, érosion, remontée de nappe, inondations).
- **En tirer les conséquences** sur les équipements, les infrastructures et les aménagements, PLU, SCOT, ...
- **Atténuer ainsi les effets du réchauffement climatique** (économies d'énergie, énergies renouvelables dans l'industrie, le transport, les bâtiments, l'agriculture).
- **Adapter le territoire et les pratiques** aux évolutions du climat.
- **Préserver** les ressources naturelles, préserver la biodiversité, atténuer les tensions sur les prix.
- **Réduire les impacts** des activités humaines sur la santé, sur l'environnement, sur le patrimoine.
- **Innover, développer des activités, contribuer au développement d'une économie circulaire, créer de l'emploi.**
- **Renforcer la cohésion sociale**, lutter contre les précarités énergétiques

### Descriptif technique

#### - Phase 1 : Préfiguration.

- . Elaboration d'une vision collective, prospective, mise en évidence des ruptures.
- . Affichage d'une volonté politique forte : appropriation par les élus, implication des services, clarification des rôles / acteurs / périmètre de travail.

#### - Phase 2 : Dégager des pistes d'actions

- . Un processus démocratique solidaire, créativité, concertation, rigueur
- . Elaboration d'un livre blanc, œuvre des acteurs du territoire : fixé sur des objectifs atteignables réalistes progressifs, autour d'une communauté de projet
- . Réaliser ou réactualiser un pré-diagnostic du territoire et du patrimoine, un bilan des gaz à effet de serre : le profil climatique du territoire, les émissions
- Ex : bilan carbone des entreprises, plan de déplacements– entreprises, plan climat territorial, appui sur les agenda 21 locaux, etc.*

#### - Phase 3 : Construire le plan d'action

- Portefeuille d'actions, étude de faisabilité, chiffrage, cohérence avec autres plans, hiérarchisation des actions, scénario de réalisation des actions.

#### - Phase 4 : Mettre en œuvre le plan d'actions

Conduite opérationnelle, garantir la co-construction, sécuriser les partenariats.

#### - Phase 5 : Evaluer et communiquer

Suivre les indicateurs par secteurs, par sous territoire, points de vigilance.

**Pilotage.** Dès la phase 1, mise en place d'un système de management de projet.

- **Comité de pilotage** (association des élus) / travail en mode projet : 2 réunions par an
- **Comité technique** (DREAL, Air Normand, Ademe, Meteo France, chargé de mission Energie Climat des agglomérations, pays, intercommunalités) : 2 réunions par an.
- **Instance participative** : élus et services, entreprises, associations, Etat, ...

**Calendrier** : dès maintenant. ▲



### FICHE 3. VERS UNE ECONOMIE DE L'ESTUAIRE MOINS PRODUCTRICE DE DECHETS

#### VOLET 1 : LES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES.

Le thème des déchets est également transverse à tous les ateliers du Grenelle de l'Estuaire. Il s'articule aussi avec la proposition de démarche de l'atelier n°1. Thierry Aubry (consultant, ADEKWA), régulateur de l'atelier, a souligné l'opportunité offerte par le Grenelle de l'Estuaire d'avancées « audacieuses » en matière de prévention, d'incitation, de concertation et de recherche de solutions techniques innovantes.

#### Enjeux et objectifs

- Découpler la croissance de l'économie et la production de déchets pour aller **vers une économie consommant peu de matières premières et respectueuse de l'environnement.**
- **Responsabiliser les acteurs** qui s'engagent dans des modes de consommation et de production économes en déchets.
- **Maîtriser les coûts du service public** d'élimination des déchets ménagers et assimilés (une croissance annuelle de 5 % par an).
- Rendre **économiquement compétitifs des acteurs qui produisent et valorisent** une quantité minimisée de déchets à un coût maîtrisé.
- Donner au territoire des **capacités de traitement suffisantes pour valoriser et éliminer les déchets** produits sur son territoire, en évitant l'impact environnemental de transports de déchets à longue distance

Rendre les **producteurs de déchets acteurs de la prévention, la réutilisation et le recyclage de leurs déchets**

- Réduire de **25 kilos par habitant et par an** les déchets ménagers et assimilés.
- Orienter **35 %** des déchets ménagers et assimilés **vers le recyclage matière ou organique.**
- Réduire de **5%** les tonnages des déchets destinés à **l'enfouissement ou à l'incinération.**
- **Recycler à 75%** les emballages ménagers et les déchets des entreprises.

#### Descriptif technique

- **Un Plan de prévention estuarien.**
- Mise en place d'une **tarification incitative**, mise en œuvre de la **redevance spéciale**, de **dispositifs de collecte** des déchets recyclables pour les administrations / artisans / consommateurs - dont les déchets « assimilés » sont collectés par les collectivités.
- Création d'un **Pôle développement durable de l'Estuaire** visant à modifier les modes de consommation et de jardinage (1), de déplacements (2), d'usages de l'énergie (3) des 600 000 habitants du territoire, commerçants, artisans et petites entreprises.

**Pilotage :** à définir

**Calendrier :** dès maintenant et d'ici 2014. ▲



## FICHE 3. VERS UNE ECONOMIE DE L'ESTUAIRE MOINS PRODUCTRICE DE DECHETS VOLET 2 : LES DECHETS DES ACTIVITES ECONOMIQUES / D'ACTIVITES PORTUAIRES ET FLUVIALES<sup>3</sup>

### Enjeux et objectifs

- Découpler la croissance de l'économie et la production de déchets, pour s'orienter **vers une économie consommant peu de matières premières et respectueuse de l'environnement.**
- Rendre les producteurs de déchets acteurs de la prévention, la réutilisation et le recyclage de leurs déchets.
- Rendre **économiquement compétitifs des acteurs qui produisent et valorisent** une quantité moindre de déchets à un coût maîtrisé.
- Donner au territoire des **capacités de traitement suffisantes pour valoriser et éliminer les déchets** produits sur le territoire, en évitant l'**impact environnemental de transports de déchets** sur de longues distances.
- Se doter sur le territoire d'une **installation de traitement des déchets des activités économiques** en remplacement du centre ETARES.
- Acquérir **une plus grande connaissance** des gisements de déchets, afin de favoriser la **mise en œuvre de filières de valorisation ou de réutilisation.**

### Descriptif technique

- **Mettre en œuvre un plan DIB** (Déchets Industriels Banaux) pour approfondir la connaissance des gisements et les moyens du tri en amont.
- **Sensibiliser les PME** à la prévention et à la valorisation des déchets.
- Sensibiliser et former **les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre du BTP** à la mise en œuvre de « chantiers verts ».
- Financer une **étude d'automatisation du tri des DIB** à un coût acceptable par les entreprises.
- Rechercher sur le territoire **un site pour l'implantation d'un centre de stockage de DIB** de taille réduite.
- Mettre en œuvre **un groupe de travail** avec les acteurs concernés par les activités portuaires et fluviales.

### Coût / Financement (volets 1 et 2)

- Partenaires financiers : Ademe, conseils généraux, conseils régionaux, intercommunalités, Pays

### Pilotage (volets 1 et 2)

- **Créer un de Pôle développement durable de l'Estuaire, composé de 60 ambassadeurs du développement durable** : former et professionnaliser des ambassadeurs du développement durable ; rechercher avec les collectivités territoriales les actions les plus pertinentes pour atteindre les objectifs fixés :
  - ... capitaliser les expériences et diffuser les savoir-faire ;
  - ... faire un bilan régulier pour s'assurer de des résultats.Mettre en œuvre :
  - ... un plan Prévention et la tarification incitative à l'échelle du territoire de l'Estuaire ;
  - ... des actions de prévention aux côtés des collectivités.Sensibiliser :
  - ... les élus et les services et contractualiser avec les collectivités en charge de la gestion des déchets ménagers au sein des pays de l'Estuaire ;
  - ... sensibiliser les entreprises à la prévention et la valorisation de leurs déchets.
- **Partenaires techniques** : Ademe, CCI, Chambre des métiers, Chambres d'agriculture, DDEA, DREAL
- **Instance participative** : structure politique et participative de contrôle de l'action du Pôle développement durable.

Calendrier : d'ici 2014. ▲

<sup>3</sup> Voir aussi à ce sujet la contribution d'Oxygène Estuaire, jointe au CD des documents du Grenelle de l'Estuaire et mise en ligne sur la plate-forme Web.



## FICHE 4 : MOBILITE - VOYAGEURS. UN SCHEMA DE DEPLACEMENTS AU SEIN DE L'ESTUAIRE<sup>4</sup>

Madeleine BROCARD, géographe, spécialiste de la mobilité, professeur émérite à l'université du Havre, a accompagné le groupe de travail « Mobilité, Voyageurs » de l'atelier n°2.

Parmi les propositions du groupe figurent notamment : la création d'un observatoire de la mobilité, le soutien à toute forme d'auto-partage, de co-voiturage, d'intermodalité, et la réalisation d'un schéma de déplacements.

### Enjeux et objectifs

- **Répondre à des enjeux : de développement économique** (un nombre important d'emplois est lié à l'industrie automobile, le transport conditionne l'accès à l'emploi), **sociaux** (accès aux transports des personnes à mobilité réduite, liberté de déplacement, intégration sociale), **environnementaux** (réduction des rejets de gaz à effets de serre)
- **Réduire la part de l'automobile...** Tout en prenant en compte le fait que celle-ci **restera sans doute le premier moyen de transport des personnes d'ici 2050**
- **Faire participer les citoyens** à l'élaboration du changement / **Responsabiliser** la population, les entreprises et les collectivités.
- **Répondre au désir généralisé de mobilité** des personnes ...
- ... **Tout en limitant les émissions de gaz à effets de serre et de particules liées aux véhicules diesel** ...
- ... **Et en limitant l'usage de la voiture** dans les déplacements contraints (domicile-travail)...
- ... En associant des **mesures de contraintes collectives** (urbanisme) à un **élargissement des choix proposés** pour se déplacer (incitations financières et organisationnelles) et à la recherche de **solutions techniques innovantes**.

### Descriptif

- **Assurer, à l'échelle de l'Estuaire** (échelle pertinente pour les déplacements les plus nombreux – de moins de 100 kilomètres), **un maillage fin du territoire** permettant de relier facilement les différents lieux en intégrant plusieurs modes de transports, avec des horaires coordonnés et des incitations tarifaires.
  - Mettre en place d'un **Observatoire des mobilités** : proposer un état des lieux des divers types de mobilités dans l'Estuaire, des émissions de CO<sub>2</sub>, des expériences et des études réalisées.
  - **Développer l'auto-partage et le covoiturage** pour les trajets de courte distance, en s'inspirant d'expériences.
  - **Remettre en état de fonctionnement des lignes ferroviaires existantes**, pour assurer des liaisons plus directes Nord-Sud (Fécamp – Le Havre) et Est-Ouest (Notre-Dame-de-Gravenchon – Le Havre, Pont-Audemer – Honfleur).
  - Prévoir des **gares plurimodales** : des parkings qui accueilleront les voitures, notamment en co-voiturage, les cycles et les motos.
  - **Identifier et promouvoir les nœuds d'intermodalité** entre transport collectif et transport privé.
  - Proposer de **nouvelles possibilités de déplacements nord-sud via la mer**.
  - **Innover dans les matériels, les services, les organisations, mettre en expertise des solutions innovantes** : propositions de bateaux à propulsion solaire pour le tourisme nautique, fret fluvial, **progrès dans l'automobile** - pôle Mov'eo : développement de systèmes énergétiques nouveaux (agro-carburants, motorisation hybride, véhicules électriques, véhicules à hydrogène, ...), recherche de nouveaux matériaux (lin).
- Intégrer au **schéma des déplacements de l'Estuaire** une **réflexion à l'échelle de la Normandie**.
- . Renforcer les relations nord-sud via un **carrefour intermodal au pied du Pont de Normandie** (en rive gauche), avec notamment une desserte par cars rapides entre le Havre et Rouen.
  - . Renforcer la desserte aérienne de l'Estuaire via l'aéroport de Saint Gratien.
- Intégrer au schéma des déplacements de l'Estuaire une **réflexion à l'échelle du bassin Parisien**
- . Renforcer la **coordination des élus de Haute et Basse-Normandie** dans la desserte ferroviaire avec la capitale par le Sud (tronçon Mantes-Paris, voyageurs).
  - . Soutenir une ligne à grande vitesse pour les voyageurs entre le Havre et Paris par le nord (Pontoise, La Défense, Roissy), tout en conservant les liaisons interurbaines existantes.

<sup>4</sup> Voir à ce sujet les contributions jointes au CD des documents du Grenelle de l'Estuaire et mises en ligne sur la plate-forme Web.

## Le Grenelle de l'Estuaire

*"Faire de notre estuaire un modèle de développement durable."*



### Coût / Financement : à définir

- Remise en état des lignes ferroviaires : 100 millions d'euros échelonnés dans le temps.

### Pilotage

- **Les initiateurs** : collectivités, entreprises, groupement d'entreprises, associations
- **Les « Ateliers de mobilité »** : valoriser les échanges et les initiatives citoyennes.

### Calendrier

- Dès maintenant pour les Ateliers de mobilité et le développement de l'auto-partage et du covoiturage. ▲



## FICHE 5 : LE TRANSPORT DES MARCHANDISES <sup>5</sup>

Patrice SALINI, consultant et professeur associé à Paris IV a régulé le groupe « Marchandises » de l'atelier n°2 et remis un rapport sur les problématiques liées au transport de marchandises. Le groupe de travail a notamment insisté sur la nécessité de « décloisonner » études et actions pour « penser global », d'encourager toutes les formes d'innovations et de proposer des démarches de concertation et de travail en faveur d'un transport et d'une logistique « durables ».

### Enjeux et objectifs

- **Le fret et la logistique** sont **symptomatiques des problématiques** actuelles en matière de **transport « durables »**
- Le fret pose la question de la **coexistence des usages**, de la conciliation des activités avec la préservation des milieux naturels et du cadre de vie
- Ceci **implique de travailler sur les spécialités, les compétences, les enjeux à décliner** de manière très précise, selon les filières.
- Les **solutions sont liées à l'intermodalité, au transport en vrac, à la logistique des retours, aux regroupements et pratiques collaboratives, aux économies d'énergie et de matériaux**, qui sont autant de gains de compétitivité.

En résumé :

- S'inscrire dans une perspective de **logistique durable**.
- Faire émerger des **diagnostics partagés, des orientations et des programmes**.
- Porter l'exigence d'une **meilleure gouvernance** et d'une **coordination effective des investissements publics**
- Améliorer l'**interface entre le port du Havre et les modes terrestres**, la **circulation générale** des boîtes au sein du port, l'**accès des différents modes au fret, les temps et les coûts** de transit au port.

### Descriptif technique

- **Mettre en place un comité stratégique** : l'Etat, les sept établissements publics, les élus responsables des projets, en lien avec la Région Ile-de-France. Ce comité stratégique serait un interlocuteur global (multiplicité des acteurs intéressés et maîtres d'ouvrage) et un outil de partage de la connaissance
- **Demander un CIADT de l'Estuaire ?**

**Agir pour :**

- **Améliorer la desserte** de l'axe Seine (favoriser une croissance compétitive - **une logistique fluide et massifiée - et durable**

- . améliorer les **conditions d'accès routier** (N184, N32-D931, accès au pont de Normandie, télépéage des ponts,)
- . améliorer la **desserte ferroviaire** : dégager un 2d itinéraire entre Le Havre et l'Ile-de-France (Serqueux-Gisors) ; dégager un contournement ferroviaire sud de l'agglomération parisienne ;
- . améliorer les conditions d'accès maritime de Rouen (Handymax).
- . soutenir le projet de centre multimodal du port.
- . **planifier le développement de zones logistiques importantes** (environ 500 à 1 000 hectares dans l'Estuaire et jusqu'à deux fois plus en Ile-de-France).
- . **mener une analyse de l'offre actuelle et à court terme**, en regard des projets actuels de « grandes zones » et des besoins d'espace liés à l'activité portuaire et aux besoins de l'industrie et de la distribution normande.
- . **évaluer la thèse de la pénurie d'espaces** et organiser la définition des **priorités de développement** souhaitables.
- **Disposer d'une plate-forme francilienne de grande dimension** : réception des convois fluviaux et des trains, accès routiers de grande capacité et de qualité (Achères ?)

**Agir pour :**

- **Transport et logistique durables :**

- . expérimenter et tester de **nouvelles solutions technologiques** (traçabilité, sûreté-sécurité des frets, gestion et management environnemental des espaces logistiques et portuaires) ;
- . **travailler sur le milieu urbain et le dernier kilomètre**
- . élaborer des chartes relatives aux livraisons et à la logistique urbaine, encourager les modes de livraison doux
- . mettre à disposition des espaces logistiques urbains dans les zones denses

<sup>5</sup> Voir à ce sujet les contributions jointes au CD des documents du Grenelle de l'Estuaire et mise en ligne sur la plate-forme Web.

## Le Grenelle de l'Estuaire

*"Faire de notre estuaire un modèle de développement durable."*



### Coûts évalués

- . Centre multimodal du port
- . Desserte de l'axe : 2,5 à 3,5 milliards d'euros
- . Plateforme d'Achères : plusieurs centaines de millions d'euros
- . Handymax : 185 millions d'euros

...  
Calendrier : à définir. ▲



## ATELIER 3

### SANTE - ENVIRONNEMENT

#### I. La proposition du président de l'atelier 3

Fiche 1 : promouvoir la santé :  
**agir sur les comportements par l'éducation pour la santé.**

Fiche 2 : **agir sur l'environnement** pour améliorer la santé.

Fiche 3 : **connaître, surveiller, prévoir et alerter.**

Fiche 4 : un **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)**



## FICHE 1 : AGIR SUR LES COMPORTEMENTS PAR L'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ

### Contexte

Le groupe « Enjeux comportementaux » de l'atelier n°3 (Santé et Environnement) du Grenelle de l'Estuaire s'est saisi de la problématique de la promotion de la santé, en particulier de l'éducation pour la santé et de l'évolution des comportements individuels et collectifs.

L'objectif de la promotion pour la santé est triple : **informer, former, responsabiliser**.

### Enjeux

Les causes de maladies et de mortalité sont aujourd'hui en partie liées aux modes de vie : **équilibre alimentaire, activité physique, contexte social** favorable sont autant de facteurs qui constituent **des leviers mobilisables**.

La **prévention** est ressortie des débats comme un **enjeu fort nécessitant un renforcement et une mise en cohérence** des actions de santé publique.

### Objectifs

**Mobiliser et dynamiser les réseaux d'acteurs estuariens** (professionnels et bénévoles associatifs des secteurs santé, social, éducatif)

**Développer des actions** visant à favoriser les comportements bénéfiques pour la santé.

### Descriptif technique

**Doter un maximum de collectivités de « responsables santé environnement »** disposant d'un conseil estuarien des « responsables santé environnement » en vue de favoriser une coordination des actions d'éducation pour la santé environnementale et des actions de prévention.

**Inventorier** les initiatives d'éducation pour la santé existantes et partager les actions « exemplaires » pour mieux les diffuser.

### Descriptif technique

**Phase 1** : Constitution d'un comité de pilotage comprenant des élus, des professionnels de santé, des associations ;

**Phase 2** : Identification des responsables santé environnement dans les territoires

**Phase 3** : Mise en place d'un conseil estuarien des responsables santé environnement

### Descriptif technique

A définir. ▲



## FICHE 2 : AGIR SUR L'ENVIRONNEMENT POUR AMELIORER LA SANTE

### Contexte

Le groupe « Enjeux environnementaux » de l'atelier n°3 (Santé et Environnement) du Grenelle de l'Estuaire s'est saisi de la problématique de l'état de l'environnement, en particulier de la pollution de l'eau, de l'air, des sols et des aliments.

### Enjeux

Les causes de maladies et de mortalité sont plus que jamais liées à la qualité de notre environnement : **les actions de diminution des pollutions « à la source » constituent les leviers majeurs** de l'amélioration de l'environnement et donc de la santé.

### Objectifs

**Réduire de manière significative la présence des pesticides** dans les différents compartiments de l'environnement en promouvant l'**objectif de « zéro pesticides »** dans la gestion des espaces verts.

### Descriptif technique

**Recenser les propriétaires d'espaces verts publics, privés, professionnels,...** volontaires pour cette action.

Apporter **une aide méthodologique** pour les méthodes alternatives aux pesticides.

**Eduquer et sensibiliser** la population aux pratiques durables

Mettre en place une **chaîne alimentaire durable**.

Les aspects **mobilité durable et son impact sur la santé et l'environnement** sont traités dans la fiche 4 de l'atelier 2.

### Pilotage et fonctionnement

**Phase 1** : Constitution d'un **comité de pilotage** comprenant des élus, des professionnels de santé et de l'agriculture, des associations ;

**Phase 2** : Identification des volontaires pour ces actions

**Phase 3** : Mise en place et suivi des actions par un comité technique à définir.

### Calendrier

A définir. ▲



## FICHE 3 : CONNAITRE, SURVEILLER, PREVOIR ET ALERTER

### Contexte

Le groupe « Enjeux d'anticipation » de l'atelier n°3 (Santé et Environnement) du Grenelle de l'Estuaire s'est saisi de **la problématique de l'anticipation et de ses bénéfices pour la santé.**

L'idée d'un « **Observatoire santé-environnement** » a été évoquée.

### Enjeux

Notre capacité à modifier des tendances lourdes est **liée à la richesse et l'exhaustivité de l'expertise sur l'état de l'environnement.** Elle est également liée à notre capacité d'en tirer les conclusions et des préconisations.

### Objectifs

**Faire le bilan**, là où cela n'a pas été fait, des études et expertises déjà menées.

**Expliciter** les conclusions de ces études et les actions qui en ont, ou pas, découlé.

**Recenser** les sujets importants qui n'ont fait l'objet d'aucun rassemblement d'expertise suffisant, voire d'aucune expertise.

**Préconiser** des thèmes prioritaires pour ces expertises.

**Evaluer** les actions mises en œuvre.

### Descriptif technique

Constituer **une émanation, enrichie, des conseils de développement des 5 pays.**

Leur donner les moyens de solliciter les expertises nécessaires

Assurer un secrétariat de ce groupe de veille et de prospective

### Pilotage et fonctionnement

**Constitution du groupe de veille et de réflexion et mise en place du secrétariat**

Ce groupe n'aura pas en charge la problématique des risques majeurs. L'office des risques majeurs de l'Estuaire de Seine (ORMES) constitue déjà une structure référente et opérationnelle dont l'action pourra être étendue à l'ensemble du territoire de l'estuaire.

### Calendrier

A définir. ▲



## FICHE 4 : UN SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE)

### Enjeux

- Préserver la ressource en eau potable vulnérable (turbidité, pollution par les nitrates, les pesticides et produits phytosanitaires)
- Préserver les ressources pour l'eau industrielle
- Prévenir les inondations par ruissellement et débordement de rivières
- Limiter les rejets polluants de natures diverses ponctuels et /ou diffus (collectivités, agriculture, industrie)
- Agir pour la qualité des eaux de surface, aujourd'hui dégradée
- Agir pour la qualité des eaux littorales

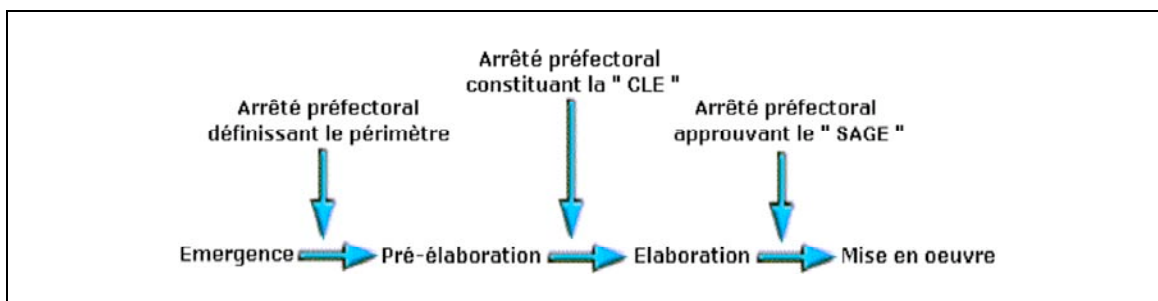
### Objectifs :

- Sécuriser l'alimentation en eau potable et industrielle tout en préservant la ressource en eau souterraine
- Réduire les pollutions d'origine domestique, agricole et industrielle
- Prévenir les ruissellements turbides et les inondations, maîtriser les eaux pluviales urbaines et des infrastructures routières et portuaires

### Descriptif technique :

Un SAGE est un document de planification élaboré de manière collective, pour un périmètre hydrographique cohérent. Il fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau. Le projet de périmètre, accompagné d'un rapport justifiant de la cohérence hydrographique et socio-économique du périmètre proposé, est transmis pour avis par le ou les préfets aux conseils régionaux et aux conseils généraux des départements intéressés, ainsi qu'à toutes les communes concernées.

Le SAGE est établi par une Commission Locale de l'Eau représentant les divers acteurs du territoire, et il est approuvé par le préfet. Il est doté d'une portée juridique car les décisions dans le domaine de l'eau doivent être compatibles ou rendues compatibles avec ses dispositions. Les autres décisions administratives doivent prendre en compte les dispositions des SAGE. Les SAGE doivent eux-mêmes être compatibles avec le SDAGE.



Un SAGE comprend :

- un état des lieux au regard des enjeux (ressource en eau, milieux aquatiques, ruissellement/érosion)
- des objectifs précis en termes de qualité et de quantité au niveau de la ressource et de la préservation des milieux
- Des priorités d'actions opérationnelles inscrites dans un plan d'aménagement durable accompagné d'un règlement) et d'un document cartographique, précisant quels sont les maîtres d'ouvrages pour quelles actions et à quels coûts

Le SAGE se traduit par la mise en œuvre d'actions concrètes. Il est accompagné d'un tableau de bord de suivi des actions et des résultats et il peut être révisé.



### Textes de référence :

- Loi n°92-3 du 3 janvier 1992 : Article 5, repris dans le code de l'environnement articles L. 212-3 à L. 212-7
- Décret n°92-1042 du 24 septembre 1992 relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux, modifié par le décret n°2005-1329 du 21 octobre 2005
- Circulaire du 15 octobre 1992 relative à l'application du décret précité
- Circulaire du 9 novembre 1992 relative à la mise en place des SAGE
- Circulaire du 4 mai 1995 relative à l'articulation entre les SDAGE, les SAGE et les schémas départementaux de carrières
- Loi n°2006-1772 sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006.

L'élaboration d'un Sage doit se faire dans le respect de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) 2000/60/CE et de la Loi sur l'eau du 30 décembre 2006, mais également, depuis peu, de la directive relative à l'évaluation et à la gestion des risques inondations 2007/60/CE, ainsi que du Schéma directeur d'aménagement et des eaux (SDAGE) Seine - Normandie. La Directive Cadre sur l'Eau a notamment pour objectif d'obtenir un bon état écologique des cours d'eau en 2015. Le SDAGE est en cours de révision : son approbation est prévue pour la fin 2009.

Les documents d'urbanisme (SCOT/POS/PLU) doivent être compatibles avec le SAGE.

### Pilotage :

Le SAGE est piloté par la Commission locale de l'eau (CLE). Celle-ci est composée de trois collèges : le collège des collectivités Territoriales, le collège des usagers, propriétaires fonciers, organisations professionnelles et associations concernées ; enfin, le collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics.

La CLE est présidée par un élu. C'est elle qui met en route l'élaboration du schéma, dont le projet est soumis à enquête publique.

### Calendrier :

Définition du périmètre d'ici fin 2009

Lancement pour la constitution de la commission locale de l'eau avant la fin de l'année **2009**.

Constitution de la CLE (un an, en moyenne). L'objectif serait la constitution de la CLE à la fin **2010**, avec une identification de la structure porteuse

Pour l'élaboration du SAGE par la CLE, la durée moyenne est de trois ans, l'objectif étant l'élaboration du programme pour fin 2013 - début **2014**.

La mise en œuvre d'un SAGE demande environ 15 ans. L'objectif serait ainsi une mise en œuvre pour **2030**. ▲



## ATELIER 4

### PRESERVER LA BIODIVERSITE ET LE CADRE DE VIE

#### I. La proposition de la présidente de l'atelier n°4

Fiche 1 : Mutualiser les sources d'information sur l'Estuaire de la Seine :  
**un centre de ressources** sur l'Estuaire

#### II. Les autres projets de l'atelier n°4

Fiche 2 : Rédiger un **Plan stratégique** de gestion globale de l'estuaire de la Seine

Fiche 3 : Organiser un **Forum annuel de l'état de santé** de l'estuaire de la Seine

Fiche 4. **Maîtriser l'étalement urbain**

Fiche 5. Révéler **le paysage**

Fiche 6. **Rendre la Seine** aux Estuariens

Fiche 7 : **Eduquer au territoire**

Fiche 8. Vers une **agriculture estuarienne** durable



## FICHE 1 : MUTUALISER LES SOURCES DE CONNAISSANCE SUR L'ESTUAIRE DE LA SEINE : UN CENTRE DE RESSOURCES

Pour répondre aux attentes exprimées par les ateliers du Grenelle de l'estuaire en matière de mise en synergie des acteurs, de mutualisation des connaissances et de prospective sur les grands enjeux de l'Estuaire, l'Institut Européen des Risques (IER) propose un **outil fédérateur** : un **centre de ressources**, de veille et d'échanges pour les pays de l'Estuaire : le « Pôle d'Intelligence Territoriale – PôlitES ».

L'**outil PôlitES** est organisé autour d'un **système** d'information (le territoire est appréhendé en tant que « système » autour duquel interagissent les activités et les acteurs), avec un **portail Web**, assurant une fonction d'**intégration, de structuration, de capitalisation, de valorisation et de diffusion des savoir-faire et des connaissances** qui résultent de **travaux de recherche et des missions d'ingénierie et de conseil - ou plus généralement de l'observation des pratiques et du benchmark - en matière de gestion des risques majeurs** :

- prise en compte des risques dans les politiques de planification,
- outils d'aide à la décision, formation, recherche,
- enquêtes sur la perception du risque,
- information et concertation avec les populations,
- manifestations, retours d'expérience, etc.

Cet outil fédérateur pour l'ensemble des acteurs du risque, permettra de développer une culture et une action partagées à **travers une approche territoriale qui s'appuie sur un espace de référence à vocation internationale** (l'estuaire de la Seine) et **une approche scientifique** (les sciences humaines et sociales).

Les projets identifiés à l'occasion du Grenelle de l'Estuaire, tel celui d'engager à l'échelle de l'Estuaire une démarche d'écologie industrielle, supposent, en effet, tous et en amont, une **mutualisation de la connaissance du territoire dans toutes ses composantes**.

### Enjeux et objectifs

- **Observer l'Estuaire** dans sa complexité socio-économique et environnementale
- **Mutualiser et enrichir les connaissances, faire de la veille**, sur l'état de santé de l'environnement estuarien
- **Favoriser ainsi les échanges** des acteurs et usagers de l'Estuaire (créer de l'intelligence collective et territoriale)
- **Valoriser les expériences et le savoir-faire, encourager le benchmark, décroïsonner, rendre visible**
- **Connaître, comparer, positionner** les utilisateurs / gestionnaires / observateurs de l'Estuaire
- Constituer un **fonds de référence mutualisé** de données territoriales sur l'Estuaire, enrichi par une approche comparée des estuaires
- **Unifier et simplifier l'accès aux ressources** et données du réseau des acteurs de l'Estuaire.

### Descriptif

- **PôlitES** organise et structure des **ressources hétérogènes** autour de **référentiels communs**
- **PôlitES décrit et structure** informations et connaissances
- Il offre, via le Web, un inventaire accessible, organisé, des projets et retours d'expériences, données, ressources documentaires, modes opératoires
- Il propose des **services** : interfaces d'enrichissement de la base (indexation documentaire), services de veille et d'alerte, de recherche/navigation), selon des axes thématiques ou des vues locales
- Il permet de **réutiliser les connaissances sur le long terme** (sélectionner des contenus, les organiser et les publier, pour créer de nouveaux documents)
- L'IER propose une **charte commune** de travail (objectifs, principes de partage et de mutualisation).
- **Phase 1 : mise en place de la plateforme technique** :
  - o service de recherche et d'exploration,
  - o cartographie en temps réel des experts et expertises,
  - o contribution (capitalisation des savoir et savoir-faire sous forme de fiches en réseau ; annotation des documents et leur association au réseau de connaissances ; saisie d'articles, de notes et de billets ; forums et alertes)
  - o administration des domaines de connaissances (vocabulaires / vues et classements métiers fonction des besoins opérationnels)
  - o accès public *et* restreint (contribution ; «place de marché» de prestations intellectuelles ; documents non diffusés ; contenu public).
- **Phase 2 : le recueil des contributions des partenaires**
  - o uniformiser les procédures de recueil des données en ligne
  - o être au plus proche des « producteurs » de l'information : les experts, les organismes collecteurs de données
- **Phase 3 : Devenir un support privilégié d'aide à la décision et à l'action.**

## Le Grenelle de l'Estuaire

*"Faire de notre estuaire un modèle de développement durable."*



### Pilotage

- Un **comité de pilotage** (les usagers de l'outil).
- Un **conseil scientifique indépendant** (orientation, vision nationale et européenne).
- Un **comité éditorial** composé des fournisseurs de données.
- La base de connaissances : un partenariat fort avec un prestataire technique spécialisé.

### Calendrier

- Dès que possible. ▲



### FICHE 2 : REDIGER UN PLAN STRATEGIQUE DE GESTION GLOBALE DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Jean-Claude DAUVIN, professeur à l'Université des Sciences et Technologies de Lille, au Laboratoire d'Océanologie et de Géosciences, ancien directeur du Programme scientifique Seine-Aval, membre du Conseil scientifique de l'estuaire de la Seine, a piloté le groupe de travail « Biodiversité » de l'atelier n°4 (Préserver la Biodiversité et le cadre de vie) du Grenelle de l'Estuaire.

Outre la création d'un centre de ressources, le groupe a proposé de **rédiger et promouvoir un Plan Stratégique de Gestion Globale de l'Estuaire de la Seine**, en s'appuyant sur le Grenelle de l'Environnement et le Grenelle de l'Estuaire, les trames vertes et bleues, le lien de la terre à la mer, avec pour objectif de constituer un **territoire expérimental** de mise en place d'une gouvernance du Développement Durable.

La **biodiversité ordinaire** y ferait aussi l'objet d'un suivi.

Un **Forum annuel de l'état de santé** de l'Estuaire pourrait être organisé à l'occasion de la Semaine du Développement durable ou de la Semaine de la mer.

#### Enjeux et objectifs

- Disposer d'une **approche systémique** d'un territoire expérimental de la mise en place de la **gouvernance du développement durable**
- Faire de l'estuaire un **territoire expérimental de mise en place de cette gouvernance** commune
- S'orienter vers une **gestion économe du territoire**
- Elaborer un **document de référence**, plan stratégique de gestion globale de l'Estuaire
- **Suivre les améliorations** (et les retards) du Plan.

#### Descriptif

- S'appuyer sur le **Grenelle de l'environnement, le Grenelle de l'Estuaire, les trames vertes et bleues**, le lien de la terre à la mer
- Proposer et mettre en place un **schéma de mise en valeur de la mer**, élément de réflexion permettant d'avoir une vision continentale et marine.

#### Pilotage

- Le Comité des élus de l'Estuaire, en partenariat avec l'Etat
- Un Comité de suivi
- Le Forum des acteurs et usagers de l'Estuaire
- Partenaire technique : le Conseil scientifique de l'Estuaire.

#### Calendrier

- Dès que possible. ▲



### FICHE 3 : ORGANISER UN FORUM ANNUEL DE L'ETAT DE SANTE DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

#### Enjeux et objectifs

- **Eduquer et sensibiliser** les « publics » à la richesse du patrimoine naturel et paysager
- Présenter, au cours de la Semaine du Développement durable ou la Semaine de la mer, **les progrès réalisés en matière de connaissance et de restauration de la biodiversité**
  - o la préservation de la biodiversité, des milieux, des fonctionnalités naturelles et des ressources
  - o la dynamique d'aménagement de l'Estuaire permettant de préserver le plus de diversité possible
  - o la restauration et la récréation des espaces naturels.
- **Cibles** : 200 personnes pour la première journée, avec des groupes d'une vingtaine de personnes la seconde. Des visites ciblées avec le public scolaire peuvent être envisagées.

#### Descriptif

- **Phase 1.** Mise en place d'un comité d'organisation du forum
- **Phase 2.** Organisation, **pendant au moins cinq années successives**, du Forum.  
Réalisation d'**une enquête sur la satisfaction** auprès des publics concernés.
- **Phase 3.** Bilan des cinq premières années  
Analyse des retours de satisfaction et réorientation si nécessaire

#### Pilotage

- Le Comité des Elus de l'Estuaire
- L'Institut Européen des Risques, en association avec le Centre de la Mer et du Développement Durable (Ville du Havre)
- Comité de pilotage : GIP Seine-Aval, GPMR, GPMH, RNES, MdE, PNBSN, CELRL, AURH, associations
- 

#### Financement

- Partenaires financiers : Etat (Semaine du développement durable ou Semaine de la Mer).

#### Calendrier

- Rendez-vous annuel pendant au moins cinq années successives. ▲



## FICHE 4. MAITRISER L'ETALEMENT URBAIN

Alain BROCARD, architecte et urbaniste au Havre, a animé le groupe « Préserver le cadre de vie » de l'atelier n°4 du Grenelle de l'Estuaire. Les participants ont travaillé en « sous-groupes » sur deux thèmes qu'ils ont identifiés comme prioritaires : **maîtriser l'étalement urbain et préserver (et valoriser) le paysage** des territoires de l'Estuaire.

### Enjeux et objectifs

- Inscrire les notions de **paysage, de cohérence des actions territoriales, d'architecture**, au cœur de l'action des communes de l'Estuaire
- Développer une **culture du paysage et de l'architecture**
- Lutter **contre le mitage** et les entrées *d'agglomérations* trop souvent défigurées
- Travailler pour un **développement équilibré et respectueux des ressources de l'Estuaire**
- Révéler aux élus la **pertinence des outils réglementaires en matière d'urbanisme**
- **Fédérer** les actions.

### Descriptif

- **Phase 1. Diagnostics**
- **Phase 2. Dialogue avec les agriculteurs et les élus ( dialogue avec les occupants du territoire, urbains, ruraux et les élus?)**
  - Quels enjeux / outils d'un développement équilibré et respectueux des ressources ?
- **Phase 3. Elaborer des documents d'urbanisme pertinents à une échelle pertinente**
  - > des Scots à des échelles plus vastes, des PLUs intercommunaux
- **Phase 4. Education et conseil**
  - Diffuser les cahiers de recommandations : respect des matériaux, insertion au site, couleurs,
  - Répondre à l'attente des maires qui demandent ce « conseil » et cette aide*

### Pilotage

- Les Conseils en Architecture, Urbanisme, Environnement (CAUE)
- ⇒ Préconisation : une attention particulière à la composition du collège des élus et des experts qui pilotent.
- ⇒ *renforcement des moyens*

### Calendrier

A définir en s'appuyant sur les actions engagées (Pays, CAUE..) ▲



### FICHE 5. REVELER LE PAYSAGE

---

#### Enjeux et objectifs

- **Faire émerger une conscience éclairée** des possibilités de mutation, de sauvegarde de l'esprit du territoire
- Inscrire le projet d'affermissement du site **dans les documents d'urbanisme**
- **Imposer une cohérence** aux projets de construction, aux tracés routiers, aux cheminements à créer, aux parcs et paysages.
- **Requalifier des sites menacés** par l'absence de coordination spatiale
- **Valoriser** le paysage pour les touristes et pour les habitants

#### Descriptif

- **Phase 1. Dresser un inventaire** des qualités de l'espace (topographie, biodiversité, couleurs, bâti, climat)
- **Phase 2. Considérer les dérapages** en cours, détecter les menaces
- **Phase 3.** Créer des outils de lecture facile à exploiter par les élus
- **Travailler avec les élus** sur les enjeux en cours les relais associatifs

#### Pilotage

- Une structure de projet composée d'un géographe, un architecte, un paysagiste, un photographe, un juriste, un guide (qui connaît le site) *Equipe d'experts chevronnés mobilisée ponctuellement et intensément...*
- Impliquer les élus très en amont.

#### Coût / Financement

- Travailler avec les élus sur les possibilités de financements.

#### Calendrier

Identifier 5 sites à expertiser avant 2010. ▲



### FICHE 6. RENDRE LA SEINE AUX ESTUARIENS

---

#### Enjeux et objectifs

- Une **reconquête du fleuve** par les riverains, de Cambremer à Etretat
- La reconquête **des rives**, grâce aux ponts, aux bacs, aux bus d'eau
- **Faire de nos contraintes des atouts** : quais, installations portuaires, marais, roselières, zones de pâture, terrains privés
- **Une pénétration contrôlée dans un espace préservé** : attention au risque de déferlement du public (quads, motos, cueilleurs de fleurs...)

#### Descriptif

- **Phase 1. Fédérer les projets des communes** et les aménagements déjà réalisés (quais de Villequier et de Caudebec, ainsi que quelques séquences de berges)
- **Phase 2. Elaborer un schéma de circulation apaisée** en bords de Seine  
Créer des parcours longs et riches en découvertes

#### Pilotage

A définir.

#### Coût / Financement

- Coût : achats des terrains, stabilisation des rives, aménagement des aires de détente, aménagements de points de vue et d'embarcadères, signalisation, gardes-champêtres, ...

#### Calendrier

A définir. ▲



## FICHE 7 : EDUQUER AU TERRITOIRE

Cette « fiche action » a été transmise par le **Réseau des clubs CPN de Haute-Normandie, les associations Ecochoix et CHENE, le Centre d'éducation à l'environnement CARDERE, HNNE** (Haute Normandie Nature Environnement), à partir de constats partagés :

- « On note de façon globale dans la population, un déficit flagrant de connaissance du territoire de l'Estuaire. Les habitants ne s'identifient pas à leur territoire. »
- Conditions de la réussite : « quand les habitants auront un sentiment d'appartenance à leur territoire, ils diront : « Moi, je suis de l'estuaire de la Seine » ! »
- Tous les programmes de valorisation d'un territoire s'accompagnent systématiquement d'un programme éducatif (exemple : les chartes des Parcs régionaux ou nationaux) »
- « Eduquer au territoire, c'est éduquer au paysage, à l'histoire, au patrimoine, à la biodiversité, à l'environnement, et au développement durable. »
- « - L'Estuaire est une perle de biodiversité à faire découvrir, mais la biodiversité est aussi à proximité des lieux de vie (nature ordinaire) »
- « Les mesures politiques et techniques de valorisation et de développement d'un territoire peuvent manquer d'efficacité si la population ne reçoit pas une éducation appropriée. Ainsi, on a progressé dans la gestion de nos déchets ménagers grâce à de nombreuses actions pédagogiques »
- « L'éducation au territoire est porteuse de valeurs »
- « Plusieurs structures mènent déjà des actions remarquables, mais sans liens entre elles. »

### Enjeux de développement durable

- Lutte contre le changement climatique. **Compréhension de l'impact des activités humaines**
- **Préservation de la biodiversité**, préservation des milieux et des ressources ; vulgarisation des richesses de l'estuaire (faune et flore), les menaces, les acteurs, l'évolution dans le temps...
- **Epanouissement** de tous les êtres humains
- **Cohésion sociale et solidarité** entre territoires et générations
- **Dynamique de développement** suivant des modes de consommation et de production responsables.

### Objectifs

- Prévoir, en mesure d'accompagnement des décisions prises dans le cadre du Grenelle de l'Estuaire, une politique **volontariste d'éducation au territoire**, à l'environnement et au développement durable de la population, avec une **priorité aux enfants**
- **Convergence des co-éducateurs**
- Evaluation de **ce qui se fait déjà** (par les acteurs déjà engagés)
- Rédaction d'un **projet d'éducation au territoire partagé** par les différentes sphères et construite avec les acteurs locaux
- **Identifier les acteurs ; organiser les partenariats ; identifier les thématiques, définir les principes d'action**
- Définir des **moyens nouveaux**

#### -> Objectifs généraux :

- . mettre en place une politique éducative visant l'appropriation du territoire avec trois axes/approches majeurs :
  - le paysage
  - la biodiversité
  - le développement durable
- . mettre en synergie les actions déjà existantes
- . innover par des actions nouvelles.

#### -> Cibles : l'ensemble de la population

- . les familles,
- . les enfants des écoles primaires,
- . les élèves des collèges, Les élèves des lycées
- . les enfants sur le temps des loisirs. Toutes structures accueillant des enfants.



## Le projet

Hypothèses d'actions nouvelles étalées sur 10 ans :

### Actions "enfance/jeunesse" :

- Développement des classes Estuaire (sur le modèle des classes d'eau de l'Agence de l'eau)
- Démultiplication des animations scolaires sur le thème du paysage, de la biodiversité (dans l'Estuaire et à proximité des lieux de vie)
- Correspondance de classe à classe entre des écoles situées à des endroits différents du Grand Estuaire
- Rédaction et diffusion d'un journal "enfant" : "Mon Estuaire" !
- Rédaction et diffusion d'un livre pour enfant : "Je découvre les richesses de mon Estuaire" ou "Passeport pour l'Estuaire"...
- Développement des Clubs nature
- Création d'événementiels "enfants" de type : "Grand concours de l'Estuaire" ou "J'enquête sur mon territoire" cf. « Bretagne vivante »

### Actions "famille/touristes" :

- Création d'événementiels « Fête de l'Estuaire », du type "Parc en Fête"
- Réalisation d'un film tous publics
- Réalisation d'un plan d'interprétation : création et harmonisation des lieux d'interprétation : sentier, sites de découvertes (points de vues)
- Organiser un programme de conférences débats
- Création et mise en vie d'éco-centres. Ex : Pays de Bray, Pays d'Auge, Pays de Caux...

## Moyens à dégager, pilotage

### Hypothèses à travailler :

Création d'un pôle éco-pédagogique administré par des collègues d'acteurs ? Création d'un CPIE ? Extension des services des collectivités, de la CODAH ? Ou sous-traitance aux structures existantes ?

Nécessité d'une équipe de direction, de concepteurs de sites d'interprétation, de rédacteurs, d'animateurs nature, de chargés de communication

Organisation d'un service de transport sans lequel le contact avec le terrain n'est pas possible.

## Coût / Financement

### Renseigner approximativement le budget annuel prévu pour le projet :

- 2009 : 15 k€ (études de faisabilité : un chargé de mission)

- 2010 et par année suivante :

Un budget structure : 500 k€

Un budget animation : 200 k€

Un budget communication : 200 k€

Un budget transport : ?

Un budget édition : ?

Un budget événementiel : 150 k€.

## Calendrier

### Étapes et les délais du projet :

- Actions à court terme : Mise en place d'un comité de pilotage associant élus de l'Estuaire, l'Education nationale, les services jeunesse et sports, les structures d'éducation à l'environnement agissant déjà sur le territoire (Maison de l'Estuaire, service éco-pédagogique de la CODAH, Aquacaux,...) + autres à définir
- Actions à moyen terme : réaliser un diagnostic des actions déjà en place (types d'actions, évaluation...)
- Actions à long terme : rédaction d'un plan d'éducation au territoire (voir ci-dessous)
- Création d'un pôle éco-pédagogique chargé de l'éducation au territoire mettant en synergie les actions existantes et développant des actions particulières. ▲



### FICHE 8. VERS UNE AGRICULTURE ESTUARIEENNE DURABLE

Christophe SANSON, docteur en droit et conseil en développement durable, a piloté le groupe « espaces naturels et agricoles » avec l'appui de François LEGER, directeur de recherches au ministère de l'Agriculture et à Agro-Paristech, docteur en écologie. Il résume ici les propositions issues des séances de travail.

#### Enjeux de développement durable

- Lutter contre le **changement climatique**
- **Préserver la biodiversité, les milieux, les ressources**
- Participer à l'**épanouissement** des êtres humains
- Travailler sur la **cohésion sociale et la solidarité** entre les territoires et les générations
- **Dynamiser** le développement suivant des modes de consommation et de production responsables

#### Objectifs

- **Maîtrise de l'énergie et lutte contre le réchauffement climatique**
- **Réduction de 50% de l'usage de produits phytosanitaires** (plan Eco-Phyto 2018)
- Création d'une **agriculture biologique** (plan Agro-Bio 2012)

#### Descriptif technique

- **Phase 1. Etude de prédéfinition** des actions (50 % des exploitations estuariennes visées)
- **Phase 2. Diagnostics et appel à projet** auprès des agriculteurs
  - Diagnostic phytosanitaire et aides à l'agriculture raisonnée.
  - Diagnostic faisabilité biologique et aides à la structuration de filières
- **Phase 3. Généralisation du dispositif à toutes les exploitations**
  - Evaluation** tout au long de l'action.
  - Etat initial (consommation énergétique, CO<sub>2</sub>, intrants, etc.) / Achèvement du projet (bonnes pratiques, réduction des consommations, intrants) /
  - Incidence concrète du projet (qualité des sols) et Impact du projet (qualité des productions).

#### Pilotage

- Maître d'ouvrage (études préalables) et acteur de sensibilisation / communication du projet
  - Les chambres régionales de Basse-Normandie et Haute-Normandie
  - Instance participative (2 réunions par an)
    - Comité de pilotage associant l'Etat, les élus, la profession agricole, les industriels de l'agro-alimentaire, les associations de protection de l'environnement et de consommateurs

#### Coût / Financement

- 2009-2010 : 250 000 € (études et accompagnement) / 2010 : 2 500 000 € (diagnostics et aides aux agriculteurs) /
- Années suivantes : 2 500 000 € (diagnostics et aides aux agriculteurs)
- Partenaires financiers à envisager : conseils régionaux, Etat (contrats de plans Etat – Régions), conseils généraux, intercommunalités, Pays.

#### Calendrier

- D'ici 2004, 50 % des exploitations estuariennes seraient visées. ▲